

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT**

### **Le Président de Hautes Terres Communauté**

**Objet : Signature d'un devis pour la signature d'un contrat BLES saas BL relatif à la gestion financière, gestion des ressources humaines et gestion des facturations**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** les statuts de Hautes Terres Communauté ;

**Vu** la délibération n°2024-CC-206 en date du 09 décembre 2024 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président ;

**Considérant** que le contrat BLES saas BL dans le cadre de la gestion financière, gestion des ressources humaines et gestion des facturations, avec la société Berger Levraud arrive à échéance au 31 décembre 2025 ;

**Considérant** l'offre de renouvellement du contrat BLES saas BL avec la société Berger Levraud à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour une durée de 36 mois ;

**Considérant** que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets primitifs principal 2026, 2027 et suivants chapitre 65 autres charges de gestion courante, article 65818 – Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires - Autres ;

### **DECIDE**

**Article 1** : De conclure et signer un contrat avec la société BERGER LEVRAULT, sise 64 rue Jean Rostand 31670 LABEGE, pour la signature d'un contrat BLES saas BL (gestion financière, gestion des ressources humaines et gestion des facturations) pour un montant annuel HT de 8 393.96 € soit 10 072.75 € TTC ;

**Article 2** : De préciser que le présent contrat prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour une durée de 36 mois ;

**Article 3** : Il sera rendu compte de la présente décision au prochain Conseil communautaire ;

**Article 4** : Madame la Directrice de Hautes Terres Communauté et Monsieur le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Le Président,



Didier ACHALME